



## ✔ Garantie des solutions d'éclairage LED GREEN VIA

### ✔ Conditions générales

✔ Tous les produits LED GREEN VIA sont garantis contre tout vice de fabrication pendant une période de trois ans à sept ans à partir de la date initiale d'achat. La durée de la garantie selon les gammes est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Durée de la garantie	
Gammes	Durée de la garantie
Downlights MOON LIGHT	Trois ans
Tubes FULL LIGHT	Sept ans
Panneaux SMART LIGHT	Cinq ans
Plafonniers HIGHLIGHT	Trois ans
Plafonniers HIGHLIGHT SPHERIA	Cinq ans
Plafonniers HIGHLIGHT COMPACT	Cinq ans
Plafonniers HIGHLIGHT EXTRÊME	Cinq ans
Plafonniers HIGHLIGHT XL	Cinq ans
Projecteurs STRONGLIGHT	Trois ans
Projecteurs STRONGLIGHT XS	Cinq ans
Projecteurs STRONGLIGHT PREMIUM	Cinq ans
Projecteurs STRONGLIGHT PREMIUM XL	Cinq ans
Projecteurs POWERFUL LIGHT	Cinq ans
Projecteurs UFO	Cinq ans
Projecteurs UFO PROTECT	Cinq ans
Candélabres STAR LIGHT	Cinq ans

✔ Dans la mesure où l'examen effectué par un technicien GREEN VIA confirme la défectuosité de l'appareil, la responsabilité de GREEN VIA en vertu de la présente garantie se limite :

✔ pendant la période de garantie, à réparer gratuitement l'appareil défectueux ou à échanger gratuitement l'appareil défectueux par un appareil neuf de même type et de qualité équivalente. Les frais de transport aller-retour en tarif messagerie restent à la charge de GREEN VIA (FRANCE métropolitaine uniquement).

✔ dans le cas où l'appareil défaillant a été remplacé par un appareil neuf, la garantie continuera à s'appliquer comme s'il s'agissait de l'appareil initial ; la date de début de garantie reste celle de la date d'achat de l'appareil défaillant remplacé.

✔ La présente garantie sera nulle si :

✔ l'appareil a été réparé ou modifié par des personnes ou sociétés non autorisées.

✔ l'appareil a fait l'objet d'un usage abusif, ou s'il a été utilisé de manière non conforme au mode d'emploi ou aux conditions d'emploi exprès ou implicites (tension et intensité nominales par exemple).

✔ GREEN VIA ne pourra être tenu responsable de tout inconvénient, de tout frais ou dommage résultants de l'utilisation d'appareils vendus par GREEN VIA.

✔ Pour pouvoir bénéficier de la garantie et connaître la procédure à suivre en cas de panne, veuillez contacter le service technique GREEN VIA à l'adresse mail suivante : [technique@green-via.fr](mailto:technique@green-via.fr).